VILLE DE DEUX-MONTAGNES

# AVIS D'APPEL D'OFFRES

## ACQUISITION D'UNE PLATE-FORME ÉLÉVATRICE HORS SOL À LEVAGE VERTICAL

## (Appel d'offres GT2024-14)

La Ville de Deux-Montagnes demande des soumissions pour l'acquisition d'une plate-forme élévatrice hors sol à levage vertical.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles par l'intermédiaire du Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO), à l'adresse électronique suivante : www.seao.ca. Des frais peuvent être exigés par le SEAO pour l'obtention des documents.

Les soumissions sous enveloppes scellées (1 original et 1 copie) portant la mention « Acquisition d'une plate-forme élévatrice hors sol à levage vertical (GT2024-14) » et adressées au soussigné, seront reçues **jusqu'à 11 h**, heure légale du Québec, le **mardi 10 septembre 2024**, à l'adresse suivante:

Ville de Deux-Montagnes
A/S M. Jacques Robichaud, greffier
803, chemin d'Oka
Deux-Montagnes (Québec) J7R 1L8

L'ouverture des soumissions se fera publiquement le **mardi 10 septembre 2024**, à ou après 11 h, heure légale du Québec, à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes, située au 803, chemin d'Oka à Deux-Montagnes.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie. La Ville de Deux-Montagnes n'est pas responsable de la distribution des documents d'appel d'offres par le SEAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'il détient tous ces documents avant de déposer leur soumission.

Deux-Montagnes, le 21 août 2024.

Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.
Greffier et directeur des Services juridiques